



Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 23 octobre 2020 - Transactions immobilières

---

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Intégration de la parcelle 789/4440 du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public**

La Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch-Sud, au lieu-dit « Rue des Mines », n° 789/4440, place, d'une contenance de 65 ca du Domaine Privé dans le Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle fait partie de la voirie publique de longue date.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

  
Jessica Kreb  
Service Biens fonciers